

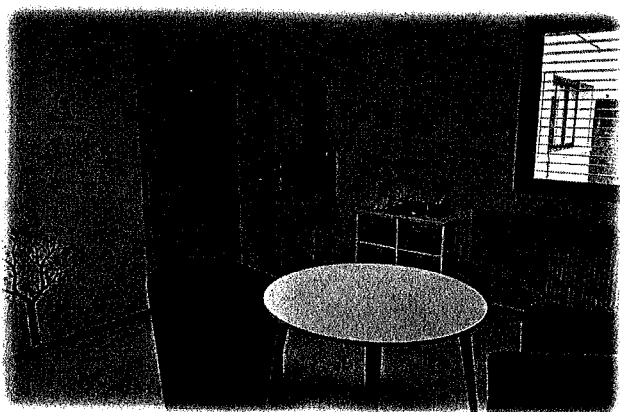
Unité d'accueil pédiatrique, Un nouveau lieu médico-judiciaire pour accueillir les enfants victimes de violences à l'Hôpital Lozère

Pour faciliter le recueil des témoignages et la prise en charge des enfants victimes de violence, une Unité d'accueil pédiatrique enfants en danger (UAPED) a été créée à l'Hôpital Lozère, sur le site Vallée du Lot à Mende, grâce au financement de la partie Ressources Humaines par l'Agence régionale de santé (ARS) et pour la partie matérielle par



l'association la Voix de l'enfant. Cette structure médico-judiciaire est chargée d'accueillir les enfants victimes de violence, de les auditionner et, si besoin, de faire réaliser par les médecins de l'hôpital Lozère, des examens médico-légaux.

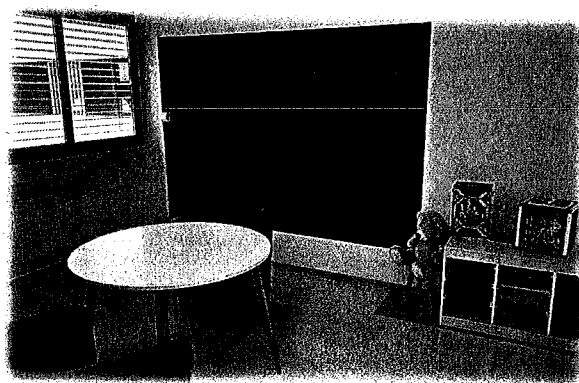
Ce dispositif est opérationnel depuis janvier 2022, Ce mercredi 26 octobre a été signé dans les locaux de L'Hôpital Lozère la convention de partenariat entre les différents acteurs de ce projet.



L'Etat était représenté par Philippe Castanet Préfet de Lozère, l'Hôpital Lozère par Jean-Claude Luceno, directeur, l'ARS par Mathieu Pardell, directeur départemental, étaient également signataires Vincent Blériot, Procureur de la République, le Colonel Cédric Michel, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Lozère, et Brigitte Marin Directrice Départementale de la Sécurité Publique.

Située dans le service de pédiatrie de l'Hôpital Lozère, l'UAPED permet d'accueillir, dans un lieu sécurisant, protecteur, des mineurs victimes de violence et de recueillir leur parole par des professionnels formés qui interviennent en pluridisciplinarité.

Les principaux bénéficiaires sont les mineurs victimes de violences physiques, sexuelles et psychologiques. Les locaux de l'UAPED comprennent plusieurs salles : une salle d'audition pour les victimes, sonorisée et équipée d'une caméra, un local technique où se trouve le système d'enregistrement et le retour



des images en direct de l'entretien, un salon "famille" pour les accompagnants, une salle de jeux pour les enfants.

Opérationnelle depuis le 1er janvier 2022, cette salle est disponible 24 h/24 et 7 jours sur 7, aux militaires de la gendarmerie et aux fonctionnaires de police formés à ce type d'auditions.